

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

UCPA FORMATION

Les présentes conditions générales d'inscription (CGI), s'appliquent à tous les clients et à toutes les prestations réservées auprès de UCPA FORMATION.

1. PROGRAMME ET ACCÈS

UCPA FORMATION propose des programmes sportifs permettant de participer à une ou des séances(s) de préparation, d'évaluation ou de formation à des activité(s) sportive(s) encadrée(s).

Pour la description ou les tarifs d'un programme, vous devez vous reporter aux supports de communication disponibles sur son site internet, qui indiquent :

- le ou les sports proposés,
- le ou les lieux de pratique,
- le nombre de séances et leur durée,
- la période de validité du programme,
- éventuellement les jours et horaires de pratique,
- les options proposées (matériels, repas, hébergement).

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions aux programmes se font : en ligne sur le site internet de UCPA FORMATION.

3. PRIX ET PAIEMENT

Les prix s'entendent en euros et TTC.

Ils sont affichés et sont disponibles sur les supports de communication et sur le site internet de UCPA FORMATION.

Les prix des programmes ont été calculés au plus juste en fonction des conditions économiques connues au moment de l'impression des supports de communication. Ils n'ont pas de valeur contractuelle et vous sont confirmés lors de votre inscription.

En fonction des programmes et après validation de l'ensemble des données personnelles et de la disponibilité des places dans le programme choisi, vous pouvez procéder au paiement du prix selon les moyens de paiement suivant :

- paiement en ligne,
- ou par chèque bancaire auprès du service administratif de UCPA FORMATION.

Dans le cas d'une inscription en ligne, le paiement s'effectuera uniquement par carte bancaire.

Les conditions générales d'inscription de UCPA FORMATION sont réputées connues et acceptées dès le premier paiement.

Toute communication de renseignements bancaires et toute acceptation de document émanant de UCPA FORMATION impliquent aussi la connaissance et l'acceptation des conditions générales d'inscription.

Conformément à l'article L. 221-28 du code de la consommation, les personnes inscrites à un programme ne bénéficient pas du délai de rétractation de quatorze jours.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION AU PROGRAMME

L'inscription à un programme sportif est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux. Avant toute inscription, nous vous recommandons de consulter un médecin afin d'obtenir un certificat d'aptitude à la pratique de l'activité sportive concernée.

Dans le cadre de certaines activités spécifiques, un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités choisies sera demandé pour l'accès aux espaces sportifs ou aux programmes sportifs.

5. MODIFICATION / ANNULATION D'UN PROGRAMME

> Du fait de l'UCPA FORMATION

Avant le début du programme, UCPA FORMATION peut être contraint d'en modifier un élément essentiel ou de l'annuler si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, en raison d'événements imprévisibles qui ne lui seraient pas imputables (y compris fermetures techniques), en raison de motifs inspirés par l'intérêt général ou la sécurité des participants. UCPA FORMATION informera les participants de ces modifications et s'efforcera de proposer des éléments de substitution d'une valeur similaire. Si vous n'acceptez pas les éléments de substitution proposés, vous restez libre de demander l'annulation de votre inscription et son remboursement.

Au cours du programme, UCPA FORMATION peut être contraint d'interrompre les activités ou d'y apporter des aménagements en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement. En cas d'annulation complète d'un programme en cours, UCPA FORMATION s'efforcera de proposer aux participants des éléments de substitution d'une valeur équivalente. Si vous n'acceptez pas les éléments de substitution proposés, vous restez libre de demander le remboursement des sommes versées au prorata des séances non effectuées.

> De votre fait

Toute notification d'annulation, d'interruption ou de modification d'un programme en cours ou à venir, doit être adressée par écrit à UCPA FORMATION où se déroule le programme. Sauf dispositions spécifiées dans le règlement intérieur du centre, UCPA FORMATION n'autorise pas le rattrapage des séances non consommées.

6- ASSURANCES

> Assurance incluse (Responsabilité Civile)

Votre inscription vous assure uniquement le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par UCPA FORMATION auprès de la Compagnie Allianz IARD pour les dommages causés aux tiers à l'occasion de vos programmes et dont vous pourriez être déclaré responsable.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION UCPA FORMATION

> Assurance non incluse (Annulation, Interruption, Vol et Individuelle Accidents)

Les garanties au titre de l'annulation/interruption/vol/individuelle accidents n'étant pas incluses dans le prix du programme, et en application de son devoir d'information, UCPA FORMATION vous encourage vivement à examiner votre couverture personnelle, notamment en cas de décès ou d'invalidité, et à la compléter individuellement par la souscription d'un contrat auprès de votre propre assureur.

7- RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les programmes sportifs pourront avoir lieu dans les centres et /ou équipements exploités par le groupe associatif UCPA. Votre accès aux espaces de l'équipement et aux programmes est réglementé et suppose le strict respect du règlement intérieur.

Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans les locaux du centre. Vous vous engagez par conséquent à respecter en toutes circonstances les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient vous être données par le personnel de l'équipement et /ou du Centre. À défaut, UCPA FORMATION se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

8- MATÉRIEL

> Le matériel personnel

Les matériels fournis varient d'un programme à l'autre. Pour certains programmes, seul le matériel collectif ou lourd est prévu. Vous devez donc vérifier dans les informations fournies lors de votre inscription quel type de matériel personnel emporter. Important : tout matériel ou effet personnel vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommage survenant au cours d'un programme, la responsabilité de UCPA FORMATION ne pouvant être recherchée à ce titre.

> Le prêt ou location de Matériel

UCPA FORMATION pourra louer ou mettre à disposition gratuitement du matériel lui appartenant.

Une caution pourra être demandée aux Clients à cette occasion.

9- RELATIONS CLIENTS

Pour toute demande particulière liée aux modalités de réalisation de votre programme ou séance, n'hésitez pas à solliciter l'équipe UCPA FORMATION, qui ne manquera pas de trouver, avec vous, une solution satisfaisante.

Vous avez également la possibilité de faire une réclamation par écrit ucpa-formation@ucpa.asso.fr.

Toute réclamation après la séance ou l'événement concerné doit être adressée dans le délai impératif de quinze jours après la date de retour.

En cas de désaccord sur la réponse apportée, vous pourrez vous adresser à un médiateur. UCPA FORMATION vous indiquera les coordonnées du Médiateur compétent en la matière.

10- INFORMATIQUE

Conformément à la législation européenne en vigueur et en particulier dans le cadre du règlement général de la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 26 avril 2016), UCPA FORMATION, en qualité de Responsable du traitement, collecte des données à caractère personnel.

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement réalisé par UCPA FORMATION ou le Groupe UCPA (l'association UCPA Sport Vacances et ses filiales ainsi que l'association UCPA Sport Loisirs et ses filiales) et par de leurs partenaires commerciaux ou institutionnels et prestataires situés dans et hors l'Union européenne.

Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription.

Le traitement a également pour finalités le traitement statistique, la prospection et la mise en place d'opérations marketing avec votre consentement préalable ainsi que dans le cadre du respect des intérêts légitimes du Groupe UCPA, auquel vous consentez par l'acceptation des conditions générales d'inscription.

Pour des raisons de sécurité, des systèmes de vidéosurveillance peuvent être installés dans certains centres dans le respect de la législation applicable.

Les Données sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités de leur traitement puis archivées conformément aux dispositions légales en vigueur et sous réserve des traitements nécessaires au respect des obligations légales comptables, fiscales et sociales.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci et /ou d'une limitation du traitement.

Vous disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en envoyant votre demande par courrier à l'attention du DPO l'adresse suivante : UCPA – DPO – 21, rue de Stalingrad 94110 Arcueil ou par mail à dpo@ucpa.asso.fr.

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente.